

Commune de SAINT-
APPOLINARD

- Déposé le : **15/12/2023**
- Complété le : **16/01/2024**
- Avis de dépôt affiché en mairie le : **18/12/2023**
- Demandeur : **Monsieur SAUERMANN Walter**
- Pour : **Construction d'une surélévation sur la partie centrale du bâtiment actuel**
- Adresse terrain : **1859 Route de Bazin 42520 Saint-Appolinard**
- Références cadastrales : **0B-0265, 0B-0257, 0B-0263, 0B-0264, 0B-0584**
- Surface de plancher créée : **19 m²**
- Destination : « **Habitation** »

ARRÊTÉ
de non opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de SAINT-APPOLINARD

Le maire de SAINT-APPOLINARD,

Vu la déclaration préalable déposée le 15 Décembre 2023, complétée le 16 Janvier 2024 par Monsieur SAUERMANN Walter, demeurant 1859 Route de Bazin 42520 Saint-Appolinard,

Vu l'affichage de l'avis de dépôt de la déclaration préalable en mairie de Saint-Appolinard en date du 18 Décembre 2023,

Vu l'objet de la demande :

- ▲ pour la construction d'une surélévation sur la partie centrale du bâtiment actuel ;
- ▲ sur un terrain situé 1859 Route de Bazin 42520 Saint-Appolinard cadastré 0B-0265, 0B-0257, 0B-0263, 0B-0264, 0B-0584 ;
- ▲ pour une surface de plancher créée de 19 m² à destination « Habitation » ;

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 Octobre 2017, et notamment la zone A,

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

SAINT-APPOLINARD, le 14 Janvier 2024
Le Maire


Annick FLACHER